

*PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE*

*REPUBLIQUE DE  
COTE D'IVOIRE*

-----  
*Union-Discipline-Travail*  
-----

**COMMEMORATION DE LA FETE DU TRAVAIL  
ALLOCATION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2016**

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Monsieur le Premier Ministre ;

- Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions ;

- Messieurs les Ministres d'Etat ;

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

- Monsieur le Directeur pays de l'OIT.

- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;

- Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;

- Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro ;

- Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations patronales ;

- Mesdames et Messieurs les Présidents des Chambres consulaires ;

- Mesdames et Messieurs les Elus ;

- Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire ;

- Monsieur le Général Commandant supérieur de la Gendarmerie ;

- Monsieur le Général Directeur Général de la Police ;
- Messieurs les Chefs de Corps de nos Forces de Défense et de Sécurité, des Douanes, des Eaux et Forêts ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partis Politiques ;
- Honorables Chefs Traditionnels et Religieux ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Centrales Syndicales : M. SORO Mamadou de la Centrale Syndicale HUMANISME, M. KODIBO Yves de l'UNATRCI, M. TRAORE Dohia Mamadou de la FESACI, M. Elie BOGA DAGO de la Centrale DIGNITE et M Joseph EBAGNERIN de l'UGTCI et tous ceux qui les accompagnent,
  
- Honorables invités ;
- Chers amis de la presse ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Chères Travailleuses, chers Travailleurs ;

A l'instar de la plupart des pays du monde, la Côte d'Ivoire célèbre aujourd'hui « la Fête du Travail.

Comme l'année dernière, j'ai tenu cette année encore à présider moi-même, la cérémonie officielle de la fête du travail.

Je voulais, par ma présence, manifester une fois de plus mon attachement à ceux et celles qui constituent le socle de l'économie et donc du développement de notre pays.

Je voudrais remercier toutes les personnalités présentes en ce long week-end de la fête du travail et saluer cet acte hautement républicain et civique.

Je salue chaleureusement les Responsables et les membres des cinq principales organisations syndicales des travailleurs de notre pays ici rassemblés : UGTCI, DIGNITE, FESACI C.I.S.L, UNATRCI ET HUMANISME.

A travers vous, c'est l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la Côte d'Ivoire que je salue.

- Chers amis Travailleuses et Travailleurs ;
- Mesdames et Messieurs ;

La fête du travail a pour moi un double sens.

C'est d'abord la célébration des luttes historiques des travailleurs pour la reconnaissance de leur statut et de leurs droits.

C'est également la célébration de la capacité de l'homme et de la femme à changer sa vie, la vie de sa communauté, de son entreprise, de son pays par son travail.

Et c'est cela que je veux célébrer aujourd'hui avec vous.

Vos efforts de tous les jours rendent nos administrations plus efficaces, nos entreprises plus performantes, nos secteurs d'activité plus compétitifs, notre pays parmi les plus dynamiques au monde.

C'est pourquoi, je voudrais vous dire un grand merci!

Si la Côte d'Ivoire a su se relever et faire face à tous les défis que nous avons connus, c'est grâce au travail du fonctionnaire, au service du cadre et de l'employé du privé, du médecin dans les centres de santé, de l'enseignant dans les écoles et universités, de l'agent de sécurité, des FRCI ou des sociétés privées, des planteurs, de la femme vaillante et entreprenante du marché, etc.

C'est grâce au travail de chacune et de chacun, dans tous les secteurs d'activité. La Nation vous est reconnaissante.

Cette reconnaissance, la Nation vous l'a témoignée chaque fois que l'opportunité s'est présentée, chaque fois que les conditions économiques ont été favorables.

Elle a pris la forme d'une amélioration des revenus quand nous avons fait augmenter le SMIG, quand nous avons travaillé à la hausse des prix des matières premières, ou encore à la revalorisation du salaire des fonctionnaires.

Cette reconnaissance a également pris la forme d'une amélioration des conditions de vie à travers notamment tous les investissements réalisés dans la santé, l'éducation, les infrastructures routières.

Mais aussi des projets structurants tels que la Couverture Maladie Universelle qui se mettent en place.

C'est cela le sens de notre action: partager les fruits de la croissance économique; les fruits du travail de tous avec tout le monde.

▪ Mesdames et Messieurs ;

Après le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, qui a situé le contexte de la cérémonie de ce jour, nous avons pu écouter les interventions des premiers responsables des centrales syndicales.

Les Secrétaires Généraux des Centrales syndicales ont traduit les principales attentes des travailleurs qu'ils représentent.

J'ai noté que vos préoccupations tournent principalement autour de la nécessité de prendre des mesures visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs, dans la justice et la paix.

Je voudrais, en retour, réitérer ma ferme détermination à répondre au mieux, aux aspirations de nos compatriotes, et donc des travailleurs et des travailleuses de Côte d'Ivoire.

Je sais que nos compatriotes aspirent, de façon légitime, à une amélioration constante et accélérée de leur niveau de vie.

Je comprends donc, que pour certains d'entre vous, les réalisations et les actes que nous posons au quotidien, dans les

divers domaines de la vie, ne semblent pas aller aussi vite que vous le souhaitez.

Mais je voudrais rassurer nos compatriotes et vous dire que je suis à votre écoute, j'entends vos critiques, je connais vos aspirations et je suis sensible à vos préoccupations.

Je peux vous dire que chaque jour que Dieu fait, mon objectif est de faire en sorte que vos conditions de vie soient meilleures. Mon objectif est que les fruits de la croissance de notre pays soient mieux redistribués, et de façon juste et équitable.

Mes chers compatriotes,

Chers travailleurs,

Les grands travaux d'infrastructures, de voiries, d'adduction d'eau, d'électrification, de constructions, de réhabilitation et d'équipements de centres de santé ont pu être réalisés grâce à la croissance que notre pays a enregistrée; ces infrastructures profitent à tous les Ivoiriens.



C'est aussi la croissance stable et continue qui permet de créer un environnement propice à la création d'emplois et donc à résorber le chômage.

C'est donc la croissance qui a permis à l'Etat de mener des actions de grande portée sociale, notamment :

- la revalorisation des salaires minima catégoriels conventionnels, permettant ainsi à l'ensemble des travailleurs d'améliorer concrètement leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie. Celle-ci intervient après le déblocage des salaires des Fonctionnaires et Agents de l'Etat et l'augmentation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG).
- La hausse continue, depuis 2011, des prix d'achat des produits de nos parents paysans, producteurs de matières premières qui constituent le socle de notre économie et font la fierté de notre Nation. Ainsi, pour la première fois, le prix d'achat du cacao a atteint le seuil symbolique de 1.000 F CFA le kilogramme. Le montant des revenus distribués au monde agricole est passé de moins de 3000 milliards de F CFA en 2012 à plus de 5 000 milliards de F CFA en 2015, soit une croissance de plus de 67%.

- Le lancement du programme de « scolarisation obligatoire pour les enfant de 6 à 16 ans» qui va induire la construction de salles de classes et le recrutement massif d'enseignants.
  - La création de certaines d'établissements scolaires, d'universités à l'intérieur du pays.
  - Les importantes mesures prises en faveur des enseignants du supérieur à travers l'amélioration substantielle des primes de recherche, qui sera complétée bientôt par la mise en place d'un fonds dédié à la recherche.
  - La signature avec les Fondateurs d'établissements privés d'un protocole qui permettra de sortir définitivement du cycle infernal des passifs accumulés depuis les années 2000 avec le paiement de 66 milliards de francs CFA d'arriérés dont environs 16 milliards de francs CFA à auditer.
  - La création d'un ministère et d'une agence spécifiquement dédiés à l'emploi-jeunes.
- J'entends ainsi imprimer une dynamique nouvelle à cette problématique majeure qui constitue l'une des priorités de mon action sociale.

- La mise en place du fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) qui passera de 6 à 10 milliards de francs CFA.

En outre, le nouveau Code du Travail, entré en vigueur en septembre 2015, s'inscrit dans la droite ligne de l'impulsion de notre économie et de l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Il contient des dispositifs visant, notamment, à améliorer l'employabilité des jeunes, à préserver la santé et la sécurité des travailleurs, à lutter contre la précarité et à augmenter la compétitivité des entreprises.

Par ailleurs, dans le domaine de la protection sociale, le projet des filets sociaux productifs ainsi que la Couverture Maladie Universelle (CMU), qui seront bientôt mis en œuvre, permettront de lutter plus efficacement contre la pauvreté en milieu rural et d'assurer l'accès de toute la population aux soins de santé.

Au nombre de vos préoccupations, figure la sécurité des biens et des personnes.

C'est le devoir régalien de tout Gouvernement. Comme vous avez pu le constater lors de la lâche attaque terroriste qui a frappé notre pays à Grand-Bassam, nos forces de défenses et de sécurité ont su apporter la riposte, contenant ainsi le nombre de victimes.

J'ai d'ores et déjà, instruit le Gouvernement, afin qu'un budget de 80 milliards de francs CFA soit dégagé pour renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, améliorer le renseignement, accroître le contrôle aux frontières et doter notre justice de plus de moyens. Tout ceci pour lutter plus efficacement contre cette menace internationale qu'est le terrorisme et protéger les Ivoiriens et les toutes les populations vivant dans notre pays.

Je note également que vous avez soulevé la question de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

Je conviens avec vous de l'impérieuse nécessité de les cultiver et de les consolider.

Nous y travaillons sans relâche, patiemment, avec persévérance et détermination. J'ai donné des instructions au Ministre d'Etat chargé du dialogue politique et des relations avec les institutions pour la reprise du dialogue politique avec les partis de l'Opposition, dont le statut vient d'être adopté en Conseil des Ministres.

De même, les décisions de libérations et de grâces prises à l'occasion des Fêtes de fin d'année s'inscrivent dans notre volonté de renforcer la paix et d'œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Cependant, comme j'ai eu à l'indiquer à l'occasion de la remise du rapport de la CONARIV, le mardi 19 avril dernier, si nous voulons être un pays moderne, il faut allier le pardon à l'Etat de droit.

Concernant la cohésion sociale, je peux vous dire qu'elle constitue l'une de mes priorités. C'est pour cela que j'ai créé un Ministère en charge de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes, la chambre des rois et chefs traditionnels ; j'ai aussi renforcé les moyens de l'organe de médiation. Toutes ces structures ont pour vocation de promouvoir la paix sociale et de régler les conflits, dans la paix.

▪ Mesdames et Messieurs,

Je sais qu'en dépit des avancées que notre pays a enregistrées, les attentes sont fortes et beaucoup de chantiers restent encore à faire pour répondre aux attentes et aspirations de nos compatriotes.

Nous en avons la volonté.

C'est notre devoir. C'est l'engagement que nous avons pris et je suis convaincu que nous y parviendrons.

Le prochain plan quinquennal 2016-2020, d'un montant de 30.000 milliards de francs CFA d'investissements nous amènera à l'émergence, donc à une amélioration fort sensible des conditions de vie de tous nos compatriotes.

▪ Chères travailleuses, chers travailleurs ;

La cérémonie de jour me donne l'occasion de partager avec vous un point qui me tient à cœur.

Comme vous le savez, la paix et la stabilité sont les conditions préalables du maintien et de la création d'emplois. Les situations de troubles, de crises et d'instabilité perturbent le fonctionnement des administrations, freinent l'activité économique et occasionnent des délocalisations ou des fermetures pures et simples d'entreprises.

Le droit de grève est un droit syndical, reconnu et acquis au travailleur dans notre pays. Ce droit est conféré au travailleur pour lui permettre de réclamer de meilleures conditions de travail et le protéger des abus.

Le Gouvernement n'entend pas y porter atteinte. Nous constatons malheureusement que certains travailleurs et certaines corporations ont tendance à abuser de ce droit de grève. De plus, ils l'exercent au mépris des droits et libertés des autres et en dehors des procédures légales autorisées.

Je voudrais donc que les syndicats et leurs faïtières sensibilisent leurs membres, afin que l'exercice légitime de leurs droits ne dégénère pas en chantage ou en prise d'otage de la structure qui les emploie ou de la communauté.

Face au front social qui tend à se crispier dans certains secteurs, je voudrais donc lancer un appel à la trêve et à la recherche du consensus dans un cadre de discussion serein.

Mes chers compatriotes,

Depuis que je me suis engagé en politique, j'ai toujours eu pour principale préoccupation, l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes.

Oui, je me suis toujours préoccupé des conditions de vie de tous mes compatriotes, quels qu'ils soient. C'est cela mon cheval de bataille.

L'augmentation du pouvoir d'achat des Ivoiriens et la lutte contre la vie chère sont des préoccupations permanentes.

C'est pourquoi, je comprends les plaintes de nos compatriotes face aux prix élevés des denrées alimentaires et à l'augmentation de nos factures d'eau et d'électricité.

Oui, chers frères, chères sœurs, tout comme vous, j'ai moi aussi constaté ces augmentations et j'ai pu le vérifier auprès de certains membres de ma famille et de certains collaborateurs.



Je m'en suis inquiété et j'ai voulu en comprendre les raisons avant de m'adresser à vous avec les mesures appropriées.

Je sais que l'attiéké se fait de plus en plus rare sur le marché. Et lorsqu'on en trouve, la petite boule d'attiéké est à 200 francs et la boule de format moyen à 500 francs !

Il en est de même pour la banane. Il n'y a quasiment plus de bananes sur le marché et il faut déboursier 300 francs pour avoir 3 ou 4 petites bananes.

Pour un grand mangeur d'attiéke Et d'allico comme moi, je peux vous dire que le calcul est vite fait!

Je sais que le marché est cher actuellement : le kilo de viande est à 2200 francs, le kilo de tomate à 1300 francs, le tas de 5 aubergines à 200 francs, 3 piments à 100 francs...

Les raisons de cette hausse sur les produits vivriers sont essentiellement liées à la sécheresse de ces derniers mois et à la spéculation.

Pour le manioc, en plus de la sécheresse, on constate que beaucoup de plantations notamment de manioc ont été remplacées par de l'hévéa. De plus, comme pour le vivrier,

certaines personnes s'adonnent à la rétention pour ensuite spéculer.

Afin de maîtriser les prix et rendre les denrées de première nécessité abordables sur les marchés, j'ai donc instruit le gouvernement de réglementer l'exercice des activités dans ces secteurs pour démanteler les cartels et mettre fin aux spéculations.

Nous faciliterons également l'accès au financement des acteurs œuvrant dans le vivrier et dans le secteur du manioc.

Nous poursuivons également les efforts de mise en place des politiques visant l'autosuffisance en riz et en ressources animales.

Dans des villes du nord telles que Korhogo, Bouna ou Bondoukou, les effets de la sécheresse ont occasionné de nombreuses coupures d'eau du fait de la diminution des niveaux des barrages.

Des opérations spécifiques sont en cours afin de remédier à cette situation, notamment par la réalisation de nouveaux forages.

En ce qui concerne l'électricité, il est vrai que le Gouvernement a décidé, en juin 2015, d'un ajustement de 16% sur trois ans du tarif d'électricité.

Cette décision visait à accroître la production, améliorer le transport et la distribution de l'électricité ainsi qu'à garantir aux populations un meilleur accès à l'électricité.

La première phase de cet ajustement de 10%, effective depuis le 1er juillet 2015, n'a pas touché les abonnés au tarif social qui représentent 40% de l'ensemble des abonnés.

La deuxième phase de 5%, applicable à compter de 1er janvier 2016 ne s'applique ni aux abonnés au tarif social ni aux petits consommateurs, qui représentent 70% des abonnés pour ces deux catégories.

Je n'ai donc pas compris pourquoi nos factures avaient augmenté.

Après enquête, nous avons découvert que la décision gouvernementale n'a pas été correctement appliquée et que

certains abonnés ont connu une hausse plus élevée que celle initialement prévue, allant jusque 30 à 40% pour certains abonnés. Oui, il y a eu une injustice dans l'augmentation qui a été faite et cela est inadmissible.

J'ai donc décidé de l'annulation pure et simple de l'augmentation de janvier 2016.

Les factures seront corrigées et le trop perçu sera rendu à tous les abonnés.

J'invite donc la CIE à réparer cette injustice.

Quant aux industriels, abonnés en haute tension, et qui ont subi des augmentations dues à un changement dans les plages horaires de facturation, je demande que l'on revienne aux plages horaires d'avant pour l'application des tarifs des heures de pointes.

Cette situation nous interpelle sur la nécessité d'ouvrir les secteurs de l'eau et de l'électricité à la concurrence, comme le prévoit le code de l'électricité.

Oui, c'est la concurrence qui fera baisser le prix de l'électricité.

Je lance donc un appel à tous ceux qui souhaitent investir dans ce secteur.

Chers frères, chères sœurs,

J'ai aussi regardé de plus près l'opération de renouvellement des Permis de conduire initiée dans le cadre de la réforme du secteur des transports.

Ma conviction est que le renouvellement des permis de conduire ne devrait pas viser tous les conducteurs.

J'ai donc décidé de la suspension de l'opération en attendant que le gouvernement me fasse, dans les prochaines semaines, des propositions sur les conditions de poursuite de cette opération.

▪ Chers compatriotes ;

Je voudrais, pour terminer, rendre une fois de plus un hommage mérité aux travailleuses et travailleurs de notre pays.

Je veux placer cette fête du 1er mai 2016 comme celle de la célébration de la capacité de chacune et chacun à changer son destin par le travail. En cela, j'invite chaque citoyen, travailleur,

élèves, étudiants, ... à être généreux et persévérant dans le travail, à être des artisans de la grandeur de notre pays, de nos sociétés, de nos communautés, de nos familles. En bref, à devenir un Ivoirien Nouveau!

C'est par l'effort de chacun que nous parviendrons à atteindre la vision tant attendue : l'émergence de la Côte d'Ivoire et un mieux-être pour chacun de ses habitants.

Nous allons arriver ensemble à l'amélioration des conditions de vie de chacun, en nous serrant les coudes, en travaillant sans relâche.

Dans cette marche, je veux réitérer l'engagement de l'Etat à rester toujours attentif aux revendications corporatives et aux préoccupations de tous les habitants de la Côte d'Ivoire.

Comme l'a indiqué le Ministre Moussa DOSSO, vos doléances feront l'objet d'un examen par le Gouvernement. D'ici là, j'ai décidé que le Gouvernement débloque un montant de 800 millions de francs CFA pour soutenir les Centrales Syndicales.

Aujourd'hui comme demain, nous prendrons les décisions qui s'imposent chaque fois que les conditions économiques le permettront pour vous soulager.

Bonne fête du travail à tous et à toutes !